

GRAND PRIX SENIORS DU CAP D'AGDE
28 au 30 mars 2025
4 avenue des Alizés
34300 CAP D'AGDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 50 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **28 mars 1975** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.4.4.5 (2. Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur ou égal à 18,4
Messieurs index inférieur ou égal à 15,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 108 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
108	30	11

Note 1 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **13 mars 2025**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Seniors : voir §1.4.4.5 (5. Champ des joueurs)

Note 2 :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 54 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Jaunes** Dames : Marques **Rouges**

CUT : après 36 trous, dans chaque série Dames et Messieurs, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

INSCRIPTION

Renseignements auprès du Club organisateur :

www.golfcapdagde.com

04 67 26 54 40 - golf @ville-agde.fr

Date limite d'inscription : 13 mars 2025 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à : **110 €**

Pour les abonnés du club : 30 €

Forfait : voir § 1.4.4.5 (9. Forfait) Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le Club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 3 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir §1.4.4.5 (5. Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.